

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

REPUBLIQUE DU BENIN

**RAPPORT DE REVUE A MI-PARCOURS
DU DOCUMENT DE STRATEGIE PAR PAYS AXE SUR LES RESULTATS
DSPAR 2005-2009**

**DEPARTEMENT REGIONAL OUEST 1
ORWA**

Juillet 2008

TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION.....	1
II.	CONTEXTE DU PAYS.....	1
2.1	Evolution politique récente.....	1
2.2	Développement économique et social.....	1
III.	MISE EN ŒUVRE DU DSPAR ET RESULTATS REALISES A MI-PARCOURS.....	4
3.1	Progrès dans la réalisation des objectifs globaux.....	4
3.2	Progrès dans la réalisation des résultats thématiques du DSPAR.....	5
3.3	Autres effets dus à la Stratégie de la Banque.....	7
3.4	Allocation des ressources.....	7
3.5	Gestion du portefeuille.....	8
3.6	Coordination de l'aide et harmonisation.....	8
3.7	Suivi et évaluation de l'assistance du Groupe de la Banque.....	9
IV.	LECONS TIREES A MI-PARCOURS.....	9
4.1	Leçons pour la Banque.....	9
4.2	Leçons pour le Gouvernement.....	9
V.	STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA SECONDE ETAPE.....	10
5.1	Consultations avec les parties prenantes.....	10
5.2	Stratégie pour la période restante 2008-2009.....	10
5.3	Questions liées au dialogue.....	13
5.4	Risques et mesures d'atténuation.....	13
VI.	CONCLUSION ET RECOMMANDATION.....	13
6.1	Conclusion.....	13
6.2	Recommandation.....	14
	Table 1 - Bénin Etat de réalisation des principaux indicateurs(*).....	4
	Table 2 - Réalisations sous le pilier 1.....	6
	Table 3 - Réalisations sous le Pilier 2.....	7
	Table 4 - Activités financières de la Banque pour la période 2008-2009.....	11
	ANNEXE 1 - DSPAR 2005-2009 : Réalisations à mi-parcours.....	15
	ANNEXE 2 - DSPAR2005-2009 : Résultats attendus en 2009.....	17
	ANNEXE 3 - Situation des OMD.....	18
	ANNEXE 4 - Principaux indicateurs macro-économiques et financiers 2000-2007.....	19
	ANNEXE 5 - Indicateurs de performance du portefeuille du Groupe de la Banque.....	20
	ANNEXE 6 - Situation du portefeuille au 10 janvier 2008.....	21

<p>Ce rapport a été rédigé par M. Alain EKPO, Economiste-Pays Supérieur à ORWA suite à une mission au Bénin du 31 Octobre au 11 novembre 2007 conduite par M. Janvier LITSE, Directeur Régional Département Ouest 1, ORWA, avec la participation de M. Racine KANE, Economiste en Chef à ORCE.</p>
--

ABREVIATIONS ET SIGLES

ABC	:	Appui budgétaire conjoint
AEPA	:	Le programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement
AID	:	Association internationale de développement
BAD	:	Banque africaine de développement
BCEAO	:	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CAA	:	Caisse autonome d'amortissement
CDMT	:	Cadre de dépenses à moyen terme
CEDEAO	:	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENTIF	:	Cellule nationale de traitement des informations financières
CFAA	:	Analyse financière et comptable du pays
CPAR	:	Country procurement analytical review
CSPEF	:	Comité de Supervision des Programmes Economiques et Financiers
DSPAR	:	Document de stratégie par pays axé sur les résultats
DSP	:	Document de stratégie par pays
DSRP	:	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
FAD	:	Fonds africain de développement
FCFA	:	Franc de la communauté financière de l'Afrique
FMI	:	Fonds monétaire international
FRPC	:	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
IDH	:	Indicateur de développement humain
INSAE	:	Institut national de statistique et d'analyses économiques
OHADA	:	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
PADS	:	Projet d'appui au développement du système de santé
PAS	:	Prêt d'ajustement structurel
PASRP	:	Programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté
PERAC	:	Public expenditure reform adjustment credit
PGFP	:	Plan de gestion forestier participatif
PIB	:	Produit intérieur brut
PNB	:	Produit national brut
PNUD	:	Programme des nations unies pour le développement
PPTTE	:	Pays pauvres très endettés
PRSC	:	Poverty reduction strategic credit
SBEE	:	Société béninoise d'énergie électrique
SIDA	:	Syndrome immunodéficientaire acquis
SIGFIP	:	Système informatique de gestion intégrée des finances publiques
SONAPRA	:	Société nationale de production agricole
SRP	:	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TOFE	:	Tableau des opérations financières de l'Etat
UE	:	Union européenne
UEMOA	:	Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest
VIH	:	Virus immunodéficientaire humain

I. INTRODUCTION

1.1 Les Conseils d'administration du Groupe de la Banque ont approuvé en juin 2005, le Document de stratégie par pays axé sur les résultats (DSPAR) du Bénin couvrant la période 2005-2009. Le DSPAR 2005-2009 (ADF/BD/WP/2005/63) repose sur deux piliers : (i) diversification de la production ; et (ii) élargissement de l'accès aux services sociaux de base.

1.2 Lors de son examen, les Conseils ont formulé des recommandations visant à inverser la tendance à la hausse de l'incidence de la pauvreté, à travers notamment : (i) des efforts mieux ciblés pour assurer un accès plus large aux services sociaux de base, notamment pour les femmes et les enfants ; (ii) la poursuite des actions relatives au renforcement du cadre fiduciaire, à la réforme du secteur de la justice, à la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent ainsi qu'à la suppression des barrières à l'investissement privé ; et (iii) l'amélioration de la performance du portefeuille de la Banque, en accélérant la mise en œuvre des projets pour renforcer leur impact sur le développement. Ces recommandations ont été globalement suivies d'actions, qui méritent toutefois d'être renforcées. En effet, l'incidence de la pauvreté demeure élevée et des efforts sont encore à faire pour améliorer de façon significative la performance du portefeuille de la Banque.

1.3 La présente revue à mi-parcours du DSPAR 2005-2009 apprécie les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie le Banque au cours de la période 2005-2007 et tire les enseignements pour la poursuite de cette Stratégie jusqu'en 2009. Le contenu de ce rapport reflète les résultats des discussions avec les autorités béninoises et les partenaires au développement. Il se base sur les informations recueillies par les missions de la Banque, effectuée au Bénin au cours du dernier trimestre de 2007 et du premier semestre 2008.

1.4 Outre l'introduction, le document comprend cinq autres chapitres : (ii) le contexte du pays résumant la situation politique, économique et social actuelle; (iii) la mise en œuvre de la stratégie d'intervention de la Banque et les résultats obtenus à mi-parcours; (iv) les leçons apprises à mi-parcours ; (v) la stratégie du Groupe de la Banque pour le second terme ; et (vi) les conclusions et recommandations.

II. CONTEXTE DU PAYS

2.1 Evolution politique récente

Les élections d'avril 2006 ont consacré la victoire du président Yayi Boni. Les législatives qui ont suivi en avril 2007 lui ont permis d'asseoir une majorité au sein du Parlement grâce à une coalition avec d'autres partis politiques. Des élections municipales ont eu lieu le 20 avril 2008, dont les résultats pourraient entraîner quelques réaménagements au sein du Gouvernement.

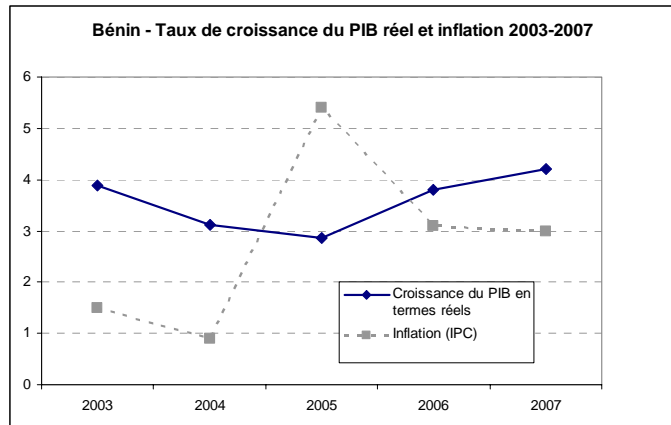
2.2 Développement économique et social

2.2.1 Les objectifs du programme du gouvernement en 2005 s'articulaient autour des quatre axes stratégiques du Document de stratégie et de réduction de la pauvreté (DSRP 2003-2005): (i) renforcement du cadre macroéconomique à moyen terme ; (ii) développement du capital humain et gestion de l'environnement ; (iii) renforcement de la gouvernance et des capacités institutionnelles ; et (iv) promotion de l'emploi

durable et renforcement des capacités des pauvres au processus de décision et de production. Ces axes stratégiques devaient permettre d'atteindre un taux de croissance réel de 6% en 2007 et de plus de 7% à l'horizon 2015. L'incidence de la pauvreté urbaine devait baisser à 20% en 2007 et ne se situer qu'à 10,8% à l'horizon 2015.

2.2.2 Croissance et inflation : Après quatre années de ralentissement de l'activité économique, l'économie béninoise a

connu une reprise en 2006 qui s'est poursuivie en 2007 grâce à l'amélioration de la production cotonnière, au rétablissement des relations commerciales avec le Nigeria dans le cadre d'une Alliance de coprosperité et à la relance des activités portuaires. Le taux de croissance réel est passé de 2,9 % en 2005 à 3,8 % en 2006 et est estimé à 4,2 % en 2007. Cette croissance est demeurée toutefois moins forte que



prévue, en raison de la crise énergétique qui a fortement affecté les activités productives au début de l'année 2007 et des retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles, notamment dans la filière coton. Le taux d'inflation qui avait fortement grimpé en 2005 (5,4 %) du fait de la pression sur les prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers, s'est inscrit en baisse à 3,8 % en 2006 grâce à une bonne pluviométrie qui a entraîné une augmentation de la production vivrière dans la sous-région. Les mesures d'allègement fiscal et douanier prises par le Gouvernement ont permis d'atténuer l'impact de la hausse des prix mondiaux du pétrole et des produits de grande consommation sur les prix intérieurs.¹ En 2007, le taux d'inflation est estimé à 2% en 2007, en dessous de la norme communautaire fixée à 3% au maximum.

2.2.3 Finances publiques : Les mesures adoptées par le Gouvernement en 2006 pour sécuriser les recettes et contenir les dépenses, ont permis de passer d'un déficit primaire de -1,4% du PIB en 2005 à un léger excédent de 0,4 % en 2006. Ces mesures se sont poursuivies en 2007 et ont abouti à un renforcement de la situation financière du Bénin. Les recettes totales (hors dons) estimées à 19 % du PIB en 2007 (contre 16,8% en 2006) ont bénéficié du regain d'activité économique, notamment les échanges extérieurs, et d'une plus grande efficacité des services des impôts et de la Douane. Du côté des dépenses, le gouvernement est revenu à de meilleures procédures d'exécution budgétaire. La pratique peu orthodoxe de dépenses effectuées directement par ordre de paiement du Trésor a été abandonnée au profit d'une plus grande utilisation du circuit normale de la dépense à travers le Système informatique

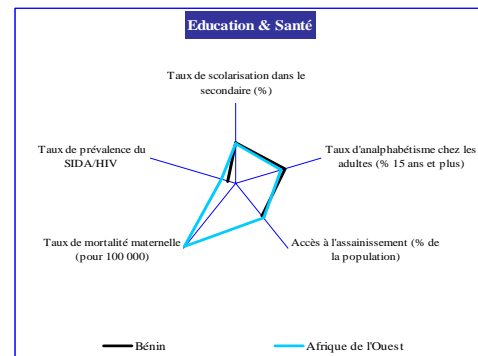
¹ Il convient de noter que la flambée actuelle des prix des produits alimentaires a remis à l'ordre du jour la question de la sécurité alimentaire au Bénin. Au-delà des mesures fiscales et douanières de court-terme, le Gouvernement a approuvé en décembre 2007 un Programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire (PUASA) d'un coût estimatif 62,3 milliards de FCFA. Ce programme vise à accroître à court terme la production des produits de grandes consommations à travers notamment (i) le renforcement des capacités des organisations à la base ; (ii) les aménagements hydro-agricoles ; et (iii) l'intensification et diversification des productions agricoles. La Banque s'est engagée à appuyer les efforts du Gouvernement par une restructuration de son portefeuille agricole au Bénin.

de gestion intégrée des finances publiques (SIGFIP). Cela a permis la réalisation d'un solde primaire de base de 1% du PIB en 2007.

2.2.4 Monnaie et crédit : L'expansion monétaire en 2006 est restée soutenue avec une hausse de 16,3%, en rapport avec l'amélioration des avoirs extérieurs nets du système bancaire. La hausse des transferts privés et publics a en effet permis une entrée de devises dans le pays. En 2007, la hausse de la masse monétaire a été contenue à 7,6 % avec une expansion moins forte des avoirs extérieurs nets. La position nette du gouvernement vis-à-vis du système bancaire s'est raffermie davantage en 2007, suite à la bonne tenue des recettes fiscales. La baisse du crédit net à l'Etat en 2007 qui en a résulté s'est accompagnée d'une hausse de 9,8 % du crédit au secteur privé.

2.2.5 Balance des paiements et dette extérieure : La position extérieure du Bénin, marquée par une balance commerciale et un compte courant structurellement déficitaires, s'est dégradée durant la période 2000-2005 sous les effets conjugués de la baisse des recettes d'exportations sur le coton et le textile, ainsi que la hausse de la facture d'importation des produits pétroliers. En 2006 le déficit du compte courant hors transferts officiels s'est stabilisé à 7,1 % du PIB et devrait baisser à 6,9 % du PIB en 2007 avec la hausse des exportations de coton et une bonne tenue des transferts courants. Le Bénin a déjà bénéficié de l'allègement de la dette au titre des initiatives PPTE et IADM. En 2007, le pays a en outre bénéficié de l'annulation des dettes chinoises et russes. L'encours de la dette extérieure est estimé à 12% du PIB en 2007 contre 36,9% en 2005. Avec un niveau de réserves internationales estimé à 13 mois d'importations en 2007, la position extérieure du Bénin est viable. Toutefois elle demeure fragile en raison de la forte dépendance du pays à la volatilité des prix du coton, aux incertitudes de ses rapports commerciaux avec le Nigeria et à l'appréciation de l'Euro vis-à-vis du dollar.

2.2.6 Dans le domaine social, comme nous le verrons dans le paragraphe 3.1.3, des progrès sensibles ont été réalisés au niveau de l'éducation de base avec un taux brut de scolarisation en légère progression. De même une amélioration de l'accès aux services de santé pour les populations les plus pauvres est perceptible à travers l'augmentation du taux de fréquentation des services de santé. Cependant, la pauvreté monétaire n'a pas reculé, elle s'est plutôt aggravée du fait de la faiblesse de la croissance.



2.2.7 L'environnement des affaires au Bénin a bénéficié d'une situation politique stable et d'une situation macroéconomique assainie. Cependant, des contraintes majeures persistent, notamment la forte pression fiscale, les lourdeurs administratives, l'insécurité foncière et la corruption. Selon l'enquête réalisée par « Doing Business 2008 », le pays occupe le rang 151 sur 178 pays, contre la 147^{ème} place un an plus tôt. Les infrastructures énergétiques constituent également une entrave aux activités productives dans le pays. Le Bénin est en effet importateur net d'énergie électrique et souffre de fréquents délestages.

III. MISE EN ŒUVRE DU DSPAR ET RESULTATS REALISES A MI-PARCOURS

3.1 Progrès dans la réalisation des objectifs globaux

3.1.1 La stratégie de la Banque au Bénin pour la période 2005-2009 s'est appuyée sur le Document de stratégie de réduction de la pauvreté du pays DSRP 2003-2005, dont la mise en œuvre s'est poursuivie en 2006. En 2007, le Gouvernement a adopté une nouvelle Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté SCRP 2007-2009 dont le principal défi consiste à en la promotion des activités créatrices de richesses. Pour rappel, les piliers retenues par la Banque dans le DSPAR sont : **(i) promouvoir la diversification de la production et (ii) améliorer l'accès aux services sociaux de base.** A travers ces deux piliers, la Banque avait pour objectif d'aider le Gouvernement à relever quatre défis majeurs : (i) atténuer la vulnérabilité de l'économie en diversifiant la production ; (ii) atténuer les dérapages dans la mise en œuvre du DSRP en améliorant la gouvernance; (iii) atténuer la faiblesse du taux de fréquentation des infrastructures sanitaires ; et (iv) améliorer l'utilisation des services de santé.

3.1.2 L'analyse des indicateurs quantitatifs (tableau-1) montre que globalement la situation macroéconomique et sociale du pays s'est améliorée. Toutefois, la croissance demeure faible et ne permet pas de réduire significativement la pauvreté. En outre, l'économie, reste fortement dépendante des activités du sous-secteur coton et du commerce extérieur, notamment avec le grand voisin Nigeria. La problématique de la diversification de l'économie constitue toujours une contrainte majeure pour l'atteinte d'une croissance forte, moins vulnérable aux chocs exogènes. Les retards dans la mise en œuvre d'importantes mesures structurelles par le gouvernement, notamment les privatisations des entreprises publiques et certaines réformes au niveau du port, ont fortement contribué aux contre performances constatées. Le Gouvernement s'est engagé à réaliser ces réformes essentielles au cours des deux années à venir.

Table 1 - Bénin Etat de réalisation des principaux indicateurs (*)

Principaux indicateurs		DSRP 2003-2005			SCRP 2007-2009	
		2005 Cible	2005 Réalisation	2015 Cible	2007 Cible	2007 Réalisations
Macro	Taux de croissance du PIB réel (%)	5	2,9	>7,0	6,8	4,2
	Inflation (IPC) (%)	<3,3	5,4	<3,0	<3,0	2
Pauvreté	Incidence de la pauvreté		36,8 (2004)			37,4 (2006)
	Incidence de la pauvreté urbaine (%)	21	27,2	10,8	20	35,0 (2006)
	Incidence de la pauvreté rurale (%)	26,7	40,6	13,5	25,5	38,8 (2006)
	Espérance de vie à la naissance (année)	52,3	55	65	52,4	56,7
Santé	Taux de fréquentation des services de santé (%)		37		40	43,9 (2006)
	Taux de mortalité infanto juvénile (pour 1000 naissances vivantes)	116,3	105	90	111,2	...
	Taux de mortalité maternelle (pour cent mille naissances vivantes)	490	474,0 (2003)	390	480	...
	Taux de prévalence du VIH/SIDA (%)	<6	2,1	<6	<6	1,2 (2006)
Education	Taux Brut de Scolarisation Primaire (%)	96	94	100	97,2	95,6
	Ratio élève / enseignant		50		50	47,0 (2006)

(*) Les indicateurs pour le suivi de la SCRP 2007-2009 sont en cours d'élaboration avec l'ensemble des partenaires au développement.

3.1.3 Dans le domaine de la gouvernance, les progrès réalisés sont mitigés. Les objectifs étaient d'une part la généralisation des budgets programmes à tous les ministères sectoriels et, d'autre part, la lutte contre la corruption. Le premier objectif a été globalement atteint mais des efforts restent à faire pour tendre véritablement vers la gestion axée sur les résultats. Par contre en ce qui concerne la corruption, une enquête menée en 2005 et 2006 a révélé qu'elle demeure une grande préoccupation pour les ménages et les entreprises. Plusieurs services de l'Etat sont touchés par la corruption, dont les plus cités sont la Douane, les services des impôts, la police et la justice. Le Gouvernement entend actualiser le plan national de lutte contre la corruption sur la base de cette enquête et mener des actions efficaces contre ce fléau.

3.2 Progrès dans la réalisation des résultats thématiques du DSPAR

Les tableaux 2 et 3 ci-après font l'état des réalisations sous les deux piliers de la stratégie de la Banque.

3.2.1 Réalisations sous le Pilier 1 : Promotion de la diversification de la production. Cette priorité visait à promouvoir une croissance accélérée dans un cadre macro-économique assaini. La mise en œuvre de ce pilier reposait sur (i) la création d'un environnement favorable au développement du secteur privé, (ii) la promotion de la bonne gouvernance et le renforcement des capacités à exécuter les dépenses publiques, conformément aux axes du DSRP ; et enfin (iii) l'accroissement de la production et la compétitivité du secteur agricole.

3.2.2 Création d'un environnement favorable à la croissance économique. Comme nous l'avons déjà souligné, la croissance a repris au Bénin mais dans des proportions assez limitées en raison notamment des retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles. Toutes les privatisations prévues au cours de la période n'ont pas eu lieu. En ce qui concerne singulièrement la Société nationale pour la promotion agricole (SONAPRA), le Gouvernement a effectivement lancé l'appel d'offre en octobre 2007 pour la privatisation partielle des usines d'égrenage avant d'annuler deux mois plus tard le processus, évoquant des irrégularités dans le processus de l'adjudication de l'offre. Dans le secteur de l'électricité, le Gouvernement a décidé de revoir sa stratégie de désengagement de la Société béninoise d'énergie électrique (SBEE), en raison de la situation financière très fragile de l'entreprise. Il entend relancer la privatisation en 2009 après un assainissement de l'entreprise. Il en est de même pour le secteur de la télécommunication où le Gouvernement prévoit la privatisation de Bénin Télécom après assainissement de sa situation financière. De nouveaux textes devant régir le secteur sont déjà en cours d'élaboration.

3.2.3 La situation du Port de Cotonou s'est sensiblement améliorée grâce aux réformes engagées par le Gouvernement avec l'appui technique et financier du Millenium Challenge Account (MCA) des Etats-Unis en vue de renforcer la compétitivité. La mise en œuvre de ces réformes connaît cependant des retards, notamment la mise en place du Guichet unique pour le Commerce extérieur (SIGUCE). Le Gouvernement entend accélérer les réformes et impliquer le secteur privé dans la gestion des installations portuaires.

3.2.4 Promotion de la gouvernance et du renforcement des capacités institutionnelles. Les résultats obtenus sont globalement satisfaisants bien que l'on note que la corruption demeure une grande préoccupation au Bénin. Un plan global de réforme du contrôle interne a redéfini le rôle des structures et établi les normes et standard de contrôle interne. Au niveau du contrôle externe, l'Inspection générale des finances est opérationnelle et a déjà entamé des audits. La Chambre des comptes de la

Cour suprême a quant à elle déjà examiné les comptes publics de 2001 et 2002, qui ont été ensuite transmis au Parlement pour adoption. Les autres comptes, toujours en cours d'examen, seront transmis au Parlement avec retard en raison de l'insuffisance des moyens matériels et humain de la Chambre des comptes. La transformation de la Chambre des comptes en une Cour des comptes après une révision constitutionnelle, devrait lui donner plus d'autonomie et de moyens.

Table 2 - Réalisations sous le pilier 1

Résultats à long terme	Résultats attendus du DSP en 2007	Résultats obtenus en 2007
1.1. Créer un environnement des affaires favorable à la croissance	1.1.1. Porter la croissance économique à 6%.	NON REALISE - La croissance s'est établit à 4,2% en 2007.
	1.1.2. Les entreprises d'égrenage de coton sont toutes privatisées.	NON REALISE - Le Gouvernement entend mener des réflexions sur une réforme globale du secteur en 2008 avant de reprendre le processus de privatisation.
	1.1.3. Le dialogue entre le Gouvernement et le secteur privé est amélioré.	REALISE - Un Organe Paritaire du Partenariat (OPP) a été créé en juillet 2005. L'OPP a publié, en juin 2006, la Politique et les stratégies de développements dans le domaine de la santé pour la période 2006-08.
	1.1.4. Un plan d'action de promotion du secteur privé est élaboré.	REALISE - Le Gouvernement a adopté en septembre 2006 une Lettre de politique de développement du secteur privé. Le Gouvernement a également initié des programmes de développement du secteur de la micro finance, de l'industrie et du commerce.
1.2. Promouvoir la bonne gouvernance et renforcer les capacités institutionnelles	1.2.1. Les textes réglementaires pour améliorer le système de contrôle des dépenses publiques sont adoptés.	REALISE - Le Gouvernement a pris en décret en 2006 portant réorganisation des organes de contrôles. L'Inspection Général d'Etat est opérationnel et a déjà entamé des audits qui ont abouti au limogeage le 12 novembre 2007 dernier des DG du port autonome de Cotonou et de la SOGEMA.
	1.2.2. Les Lois de règlements sont produites, examinées par la cour des comptes (chambre) et transmises au Parlement selon les délais légaux.	REALISE PARTIELLEMENT - La loi de règlement de l'exécution budgétaire 2001 a été déjà adoptée par l'Assemblée Nationale (A.N.). Le projet de loi de règlement 2002 a été transmis à l'A.N. mais il n'a pas encore été adopté. Les autres lois de règlement connaîtront des retards.
1.3. Accroître la compétitivité du secteur agricole et améliorer le revenu des exploitants agricoles	1.3.1 Mettre en œuvre des plans de gestion forestière participatifs pour six forêts classées.	REALISE - Les plans de gestion forestière participatifs ont été réalisés dans six localités et couvrent 19 forêts classées.
	1.3.2 Accroître la part des investissements privé et public dans le secteur agricole.	REALISE - La part des investissements publics dans le domaine agricole s'est accrue en 2007 et cet accroissement devrait se poursuivre en 2008.

3.2.5 Dans le domaine des marchés publics, un projet de code des marchés publics actualisé sur la base des directives de l'UEMOA a été préparé par le Gouvernement en 2007 et soumis à l'Assemblée nationale. Dans l'attente de son adoption, le Gouvernement recherche auprès de ses partenaires techniques et financiers des ressources financières qui aideront à la formation des cellules de passation des marchés.

3.2.6 Pour appuyer les efforts du gouvernement dans la lutte contre la corruption, la Banque a renforcé l'observatoire de lutte contre la corruption et a appuyé le Gouvernement pour le fonctionnement de la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF), chargée de suivre toutes les questions relatives au blanchiment d'argent. La Banque a également participé au financement de l'enquête sur la corruption et la gouvernance au Bénin.

3.2.7 *Accroissement de la compétitivité du secteur agricole et amélioration du revenu des exploitants agricoles.* Les résultats sont satisfaisants. Les plans de gestion

forestière participatifs pour 19 forêts classées ont été réalisés dans six localités du pays grâce au Projet d'aménagement des massifs forestiers financé par la Banque. Par ailleurs, la part des investissements publics dans le domaine agricole s'est accrue en 2007 et cet accroissement devrait se poursuivre en 2008. Le Gouvernement a inscrit au budget 2008, un montant de 21,5 milliards de Francs CFA d'investissement sur ressources propres contre 13,6 milliards inscrits en 2007.

3.2.8 Réalisations sous le Pilier II : Amélioration de l'accès aux services socio de base. Il s'agissait, pour la Banque, de contribuer à (i) l'amélioration de l'accessibilité aux soins de santé afin de réduire la mortalité infantile et maternelle ; et (ii) d'augmenter l'accessibilité de la population à des services de santé de qualité. Les objectifs visés à mi-parcours dans le DSPAR ont été globalement atteints. L'accessibilité aux soins de santé par la population s'est améliorée avec une couverture sanitaire qui a atteint 90 % sur l'ensemble du pays en 2006. Cependant, 13 zones sanitaires sur 34 que compte le pays demeurent en dessous de la moyenne nationale. Le Gouvernement compte entreprendre des efforts pour améliorer la situation dans ces zones.

Table 3 - Réalisations sous le Pilier 2

Résultats à long terme	Résultats attendus en 2007	Résultats obtenus
2.1. Améliorer l'accessibilité, la qualité et l'utilisation des interventions de santé contribuant aux objectifs de réduction de la mortalité infantile, maternelle et prise en charge des épidémies.	2.1.1. Le taux de couverture en infrastructures sanitaires est passé de 83% en 2001 à 90% dans les zones sanitaires pauvres sélectionnées.	Réalisé - La couverture sanitaire a atteint 90 % sur l'ensemble du pays en 2006. Hausse du taux de fréquentation des services de santé par la population de 37% en 2005, à environ 44% en 2006
2.2. Augmenter l'accessibilité de la population à des services de santé de qualité.	2.2.1. Des mécanismes de financement des services pour les pauvres ont été mis en place et évalués.	Réalisé - Mise en place en 2005 d'un fonds des indigents dans 19 zones sanitaires du pays. En 2007, Le nombre de zones couvertes est passé à 34.
	2.2.2. La couverture obstétricale passe de 34,6 à 55% dans les zones d'intervention de la Banque.	Réalisé - Le taux d'accouchement assisté par du personnel médical et paramédical est estimé à 82% en 2006, au-delà de l'objectif de 77%. Le taux de consultation prénatale est également en ligne avec les prévisions de 91%.

3.3 Autres effets dus à la Stratégie de la Banque

Dans le cadre de la diversification de la production, la Banque a pris part à un projet multinational de dissémination du riz NERICA. L'engouement suscité par ce projet a entraîné son appropriation inattendue par certains hommes d'affaires béninois. Ces derniers se sont en effet substitués à la Banque dans certaines localités, en mettant à la disposition de la population des semences du riz NERICA afin d'en accroître la production.

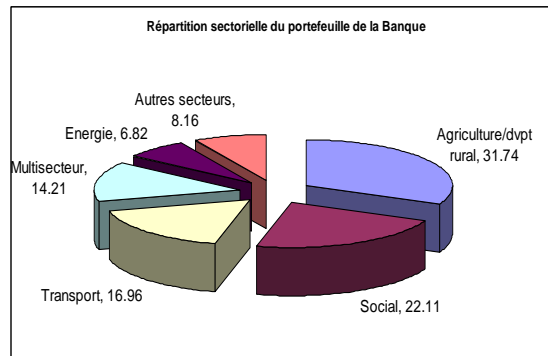
3.4 Allocation des ressources

3.4.1 Pour la mise en œuvre du DSP 2005-2009, le Conseil a approuvé dans le cadre du FAD-X des financements d'un montant total de 52,5 millions d'UC dont 29,1 millions UC sous forme de prêts, et 23,4 millions UC sous forme de dons. L'allocation du FAD-X du Bénin a été utilisée pour financer trois projets (PAGEFCOM, PAIC et PASRP II). Conformément aux piliers du DSPAR, ces financements ont porté sur le secteur agricole (en appui à la diversification de la production) ; le renforcement des capacités ; et l'amélioration de l'accès aux services de santé à travers un appui à la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté du pays.

3.4.2 Le portefeuille des opérations en cours comprend 22 opérations, pour un montant d'engagements nets de 198,52 millions d'UC. Ces opérations ont été financées à 98% par le Guichet FAD et à 2% par le Guichet FSN.

3.5 Gestion du portefeuille

3.5.1 La gestion et le suivi du portefeuille au Bénin constituent depuis de nombreuses années l'une des préoccupations majeure de la Banque. Le portefeuille des opérations au 31 décembre 2007 compte dix (10) projets à problèmes potentiels (PPP), soit 56% du portefeuille. Avec une note globale de 1,96 point (sur une échelle de 0 à 3), la performance du portefeuille a été jugée moyennement performante lors de la revue de portefeuille effectuée en décembre 2007. Celle-ci ne s'est pas améliorée significativement par rapport à la dernière revue en 2004 dont la note globale était de 1,90. Tous les secteurs sont confrontés à des difficultés, en particulier les projets des secteurs de l'agriculture, du transport et du social, tous âgés de plus de quatre ans pour un taux de décaissement de 28% à fin décembre 2007. Il est à noter cependant que quelques progrès réalisés au cours du premier trimestre 2008 ont permis de porter le taux de décaissement à 36,5%.



3.5.2 Le niveau élevé des projets à problèmes potentiels s'explique notamment par les longs délais d'entrée en vigueur des opérations, la non prise en compte dans le budget national des fonds de contreparties pour certains projets, la lenteur dans les procédures d'acquisition des biens et services et la faible capacité des Cellule d'exécution des projets, à concevoir les dossiers d'appels d'offres. L'absence d'un bureau de la Banque au Bénin accentue par ailleurs les difficultés de suivi du portefeuille qui, du reste, est l'un des plus importants parmi toutes les institutions de développement présentes au Bénin après celui de l'Union Européenne.

3.5.3 Conformément aux engagements de la Banque à l'occasion de la reconstitution du FAD-XI, des efforts seront faits pour améliorer la performance du portefeuille y compris une meilleure sélectivité des projets à financer afin de garantir un bon niveau d'exécution.

3.6 Coordination de l'aide et harmonisation

3.6.1 Depuis 2004, la coordination de l'aide au sein des partenaires au développement s'est renforcée avec la création d'un cadre de concertation appelé Groupe ABC, qui réunit notamment l'Union Européenne, le Danemark, les Pays-Bas, la Suisse, la Banque mondiale et la Banque. Cette coordination a permis l'adoption d'une approche commune pour appuyer le DSRP à travers un appui budgétaire conjoint. Des réunions sectorielles et thématiques sont également organisées en permanence avec un bailleur comme chef de fil, notamment dans le secteur de la santé, l'éducation, la gouvernance et l'agriculture.

3.6.2 En septembre 2007, un aide mémoire conjoint sur l'état d'avancement de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté portant sur la période 2006-2007 a été élaboré et un Protocole d'accord entre le Gouvernement du Bénin et le Groupe ABC sur les modalités d'appuis budgétaires a été signé le 4 décembre 2007. Ce protocole vise à améliorer, dans l'esprit de la Déclaration de Paris, le cadre de travail

entre le Gouvernement et les bailleurs de fonds. Une matrice d'indicateurs est en cours de préparation avec les autorités, pour un meilleur suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté du pays. Toutefois, l'absence d'un bureau au Bénin ne permet pas à la Banque de prendre régulièrement part aux réunions du Groupe. Le recrutement d'un Chargé de programme national est en cours d'examen, en vue de combler partiellement ce vide.

3.7 Suivi et évaluation de l'assistance du Groupe de la Banque

Le suivi des activités de la Banque au Bénin s'est effectué à travers (i) les missions de supervision des programmes et projets soutenant les deux piliers de la stratégie de la Banque, et (ii) le suivi trimestriel du portefeuille de la Banque grâce à une matrice élaborée à cet effet. Dans l'attente du recrutement d'un Chargé de programme national, l'augmentation de la fréquence et de la composition des missions de supervision devrait contribuer à améliorer le suivi des activités de la Banque.

IV. LECONS TIREES A MI-PAROURS

4.1 Leçons pour la Banque

4.1.1 Pertinence des indicateurs. L'une des difficultés majeures rencontrées au cours de cette évaluation à mi-parcours du DSPAR fut le suivi des indicateurs quantitatifs. En dehors des indicateurs macroéconomiques rendus disponibles dans des délais raisonnables, les autres indicateurs ont été obtenus avec beaucoup de difficultés, en particulier les indicateurs sociaux. La plupart de ces indicateurs, calculés après des enquêtes réalisées sur l'ensemble du pays, ne sont disponibles que plusieurs mois après la fin de l'année. La Banque devra tenir compte de ces paramètres dans le choix des indicateurs de suivi.

4.1.2 Pertinence des mesures structurelles proposées. Certaines mesures structurelles posent un problème de crédibilité et de pertinence, notamment au regard de leur degré d'appropriation par le Gouvernement. A titre d'illustration, la Banque, conjointement avec les autres bailleurs de fonds, a retenu comme un indicateur du DSPAR, la privatisation des usines d'égrenage de coton de la SONAPRA. Cette privatisation, qui ne s'est toujours pas matérialisée, a pourtant été maintenue dans les appuis budgétaires. La Banque devra veiller à ce que les réformes soutenues soient non seulement en rapport avec la stratégie du pays mais aussi qu'elles soient appropriées par le Gouvernement.

4.1.3 Sélectivité des projets à financer. Le portefeuille de la Banque au Bénin comporte une dizaine de projets potentiellement à risque. En dehors des problèmes de gestion évoqués, il se pose la question de la pertinence du choix et de la conception des projets. Certains projets peuvent sembler ne plus être une priorité du Gouvernement, au regard des difficultés éprouvées pour mobiliser les fonds de contrepartie. D'autres requièrent un suivi très étroit pour leur mise en œuvre effective, en raison de l'ampleur des activités qu'elles comportent. La Banque devra veiller à une meilleure sélectivité des projets afin de concentrer ses ressources limitées vers un nombre raisonnable de projets clés, qui ont une plus grande chance d'être menés à terme.

4.2 Leçons pour le Gouvernement

Le Gouvernement considère que des progrès ont été réalisés sur le plan institutionnel avec la généralisation de l'approche participative pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies sectorielles. Cependant, il a noté la nécessité d'améliorer

la coordination des activités avec l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers, notamment en ce qui concerne la formulation des projets et le suivi de leur mise en œuvre. Le Gouvernement s'est engagé à assurer une stabilité du dispositif institutionnel, notamment, en évitant les remplacements trop fréquents des coordonnateurs des projets.

V. STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA SECONDE ETAPE

5.1 Consultations avec les parties prenantes

5.1.1 Les consultations avec les différentes parties (Gouvernement, bailleurs de fonds, agences de gestion des projets et structures bénéficiaires) se sont tenues lors des missions de supervision de la Banque ainsi que les missions conjointes avec les autres PTF. Cela a permis de faire le point des réalisations des indicateurs intermédiaires ainsi que des facteurs de blocage au niveau des projets. La mission de revue à mi-parcours du DSP ainsi que la visite officielle du Président de la Banque à Cotonou en mars 2008 ont également permis de discuter avec les autorités et des autres parties prenantes béninoises des préoccupations, des choix et des actions prioritaires au niveau des piliers de la stratégie.

5.1.2 Il ressort que les défis identifiés dans le DSRP 2003-2005 demeurent toujours pertinents. La nouvelle Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté SCRP, approuvée en février 2007, s'inscrit dans la même dynamique que la précédente, avec un accent particulier sur la promotion d'activités créatrices de richesses. Compte tenu de ces considérations, la stratégie de la Banque pour la seconde période du DSP (2008-2009) sera maintenue en renforçant, toutefois, la sélectivité des projets en vue d'accroître leur impact sur le développement.

5.2 Stratégie pour la période restante 2008-2009

5.2.1 L'allocation-pays du Bénin a été fixée à 90,4 millions d'UC dans le cadre du FAD-XI (2008-2010) répartie en prêts (50,11 millions d'UC) et en dons (40,29 millions d'UC). Pour la période 2008-2009, les activités de prêt de la Banque, convenues avec le Gouvernement et les autres parties prenantes, sont résumées dans le tableau 4 de la page suivante.

5.2.2 Ces domaines d'interventions, qui sont conformes aux deux piliers du DSPAR, viseront : (i) le renforcement de la diversification de la production à travers un accroissement de la production bovine et laitière, (ii) l'amélioration de l'accès à l'énergie électrique à travers le renforcement des infrastructures de production et de distribution d'énergie électrique; (iii) le renforcement des capacités de la population dans divers métiers, notamment le BTP, l'agriculture, l'électricité, la menuiserie, l'hôtellerie, à travers la construction de plusieurs centres de métiers et l'accroissement des capacités d'accueil des lycées agricoles existants ; et (iv) la poursuite de l'appui à la mise en œuvre de la SCRP à travers un programme d'appui budgétaire conjoint avec d'autres partenaires techniques et financiers.

- L'appui de la Banque à la filière bovine s'inscrit dans le double objectif de diversification de la production et de lutte contre l'insécurité alimentaire. Il se fera à travers le Projet d'appui à la croissance économique en milieu rural (PACER) financé conjointement avec le FIDA. L'approche filière a été retenue, afin de prendre également en compte la promotion de l'industrie laitière. L'appui de la Banque vise spécifiquement à contribuer à l'atteinte des objectifs assignés à ces deux filières dans le Plan stratégique pour la relance du secteur agricole au

Bénin : (i) accroître la production de viande de 45% afin de réduire le déficit des besoins en viande de 30%, et (ii) porter la production de lait de 85.000 tonnes en 2005 à 124.000 tonnes en 2010.

Table 4 - Domaines de concentration de la Banque pour la période 2008-2009

Stratégie de la Banque		Activités initiées à mi-parcours du DSPAR 2005-2009	Activités pour la période restante du DSPAR (2008-2009)	
		2005-2007	2008	2009
Promouvoir la création de la richesse Et la diversification de la production	Créer un environnement favorable à la croissance	appui budgétaire (15 M UC)	Appui budgétaire (22 M UC)	Création de Centres de métiers et extensions de lycées et collèges agricoles (20 M)
				Electrification rurale et urbaine, construction de micro barrages (20 M UC)
	Accroître la compétitivité du secteur agricole	Projet agricole PAGEFCOM (35 M UC)	Projet de production bovine et laitière (25 M UC)	
	Promouvoir la bonne gouvernance	Appui institutionnel (2,5 M UC)		Appui institutionnel (3,4 M)
Amélioration de l'accès aux services sociaux de base		Ressources de l'appui budgétaire		Ressources de l'appui budgétaire

NB : Les montants des projets sont indicatifs.

- L'aide budgétaire couplé à un appui institutionnel, s'inscrit dans le cadre d'un appui concerté avec les autres PTF pour aider le gouvernement à mettre en œuvre sa nouvelle Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté. Un accent particulier sera mis sur : (i) la gestion des finances publiques et la gouvernance; (ii) l'amélioration de l'environnement des affaires ; et (iii) la poursuite des efforts dans la fourniture des services de santé et d'éducation.
- Le projet renforcement de la production et de la distribution d'énergie électrique s'inscrit dans le prolongement du deuxième projet d'électrification rurale approuvé par la Banque en 2003, qui vise un taux d'électrification national de 29% en 2008 et une desserte progressive de d'électricité à moindre coût pour toute la population. Ce projet contribuera non seulement à améliorer l'accès de la population au réseau électrique, mais également, il permettra d'atténuer les effets de la crise énergétique qui affecte de plus en plus le Bénin grâce à la construction de micro-barages. Ces petits ouvrages de production d'énergie seront mis en

relation avec les aménagements agricoles afin de renforcer la productivité de ce secteur.

- La construction de centres de métiers et l'extension des collèges et lycées agricoles visent à appuyer le Bénin dans la mise en œuvre des cinq pôles de développement identifiés dans la SCR. Il s'agit notamment des secteurs (i) des services ; (ii) coton-textile ; (iii) agroalimentaire ; (iv) tourisme et artisanat ; et (v) BTP. Dans ces différents domaines, le Bénin est souvent obligé de faire appel à la main d'œuvre étrangère pour couvrir ses besoins. L'extension de lycées et collèges agricoles contribuera par ailleurs au renforcement de la diversification et de la compétitivité du secteur agricole par la formation de plus de personnes aux techniques agricoles.

5.2.3 Dans le domaine du secteur privé, la Banque envisage de soutenir l'entrepreneuriat féminin. La Banque coordonnera cette activité avec la Banque mondiale, qui a finalisé en février 2008 un Projet de compétitivité et de croissance intégrée (PROCCI) au Bénin.

5.2.4 En matière d'intégration, le Bénin a ratifié en juin 2008, un accord de prêt d'un montant de 17,39 millions d'UC pour un projet d'interconnexion électrique Ghana-Togo-Bénin. Ce projet vise la construction d'une ligne de transport d'électricité de 330 kV entre ces trois pays afin d'accroître la capacité de fourniture d'énergie électrique au Bénin et au Togo. Compte tenu des priorités actuelles du gouvernement béninois, il n'est pas envisagé le financement de nouveaux projets d'intégration sur les ressources du FAD-XI.

Activités hors-projets

5.2.5 Les volets microcrédits de certains projets de la Banque au Bénin semblent donner des résultats appréciables sur la diversification de la production et la réduction de la pauvreté à travers l'amélioration des revenus des populations qui y ont accès. La Banque mènera une étude sur l'impact de ces microcrédits afin d'en utiliser les conclusions dans l'élaboration du prochain document de stratégie pour le Bénin.

5.2.6 Dans le domaine de l'enseignement, les autorités béninoises envisagent de déconcentrer l'enseignement supérieur par la création de plusieurs pôles universitaires dans divers régions, en fonction des besoins de développement. Dans ce cadre, les autorités prévoient la construction d'un institut de coton dans la principale zone de production de coton et un institut de pêche, dans la région favorable à cette activité. La Banque apportera un appui technique en finançant une étude sur la réforme globale de l'enseignement supérieur. Cette étude donnera les grandes orientations des réformes envisagées ainsi qu'une évaluation de sa mise en œuvre.

5.2.7 Au niveau de la santé, le Gouvernement envisage la construction d'un hôpital de référence à Cotonou dans le cadre d'un partenariat public-privé. La Banque financera l'étude de préfaisabilité de cet hôpital.

5.2.8 Contribution à l'initiative PPTE : La Banque continue d'apporter son assistance à l'initiative PPTE. Pour le Bénin, la Banque a prévu une contribution nominale de 28,2 millions d'UC, dont 81,2% ont été délivrés au 31 décembre 2007. Le montant de l'allègement du groupe de la Banque correspond à environ 20% de l'aide fournie par l'ensemble des créanciers multilatéraux et 14% de l'allègement total accordé par les créanciers du Bénin. L'allègement de la dette envers le Groupe de la Banque sera décaissé jusqu'à fin avril 2009.

5.3 Questions liées au dialogue

5.3.1 La Banque poursuivra le dialogue avec les autorités béninoises pour une meilleure sélectivité des projets à financer, qui nécessite une meilleure définition des priorités nationales et sectorielles. Le dialogue sera également renforcé sur les mesures structurelles que le gouvernement s'est à nouveau engagé à réaliser, ainsi que sur les indicateurs de suivis.

5.3.2 Dans le domaine de la gouvernance, la Banque suivra l'actualisation du plan d'action de lutte contre la corruption au regard des conclusions de l'enquête sur la corruption et de l'évaluation du Bénin au titre du Mécanisme africain de revue par les pairs (MAEP).

5.4 Risques et mesures d'atténuation

5.4.1 Plusieurs facteurs de risques avaient été identifiés lors l'élaboration du DSPAR 2005-2009, dont le premier était lié à l'éventualité d'un relâchement dans le processus de dissémination du contenu du DSRP en raison des élections présidentielles qui étaient prévues en 2006. Ce risque ne s'est pas matérialisé. Les élections présidentielles et législatives se sont déroulées correctement. Bien que des d'organisation pratique du scrutin ont été soulevés lors des récentes élections municipales d'avril 2008, le calme a prévalu.

5.4.2 Le ralentissement dans la mise en problèmes œuvre des réformes structurelles a également été retenu comme un facteur de risque. Ce risque demeure, au regard du retard considérable dans la mise en œuvre des réformes prévues. La Banque mondiale a suspendu le décaissement de sa quatrième tranche d'appui budgétaire dans l'attente d'une plus grande assurance de la part du Gouvernement. Le Gouvernement a réitéré ses engagements à poursuivre les réformes. La Banque suivra de manière attentive l'évolution des réformes, en particulier celles qui ont un impact sur ses activités futures telles que les réformes dans les secteurs agricole et électricité.

5.4.3 La vulnérabilité de l'économie béninoise, liée à sa forte dépendance au coton et aux aléas climatiques, continue de constituer un facteur de risque. Ce risque est appelé à s'atténuer à moyen terme. La Banque finance en effet plusieurs projets dans le domaine agricole qui devrait à terme contribuer à diversifier la production agricole et à améliorer l'utilisation des bas-fonds par les exploitants agricoles afin de contourner les aléas climatiques.

5.4.4 Le dernier risque concerne la dépendance de l'économie béninoise à l'évolution politique et économique du Nigeria, partenaire commercial clé du Bénin. Ce risque est atténué par la normalisation très avancée des relations commerciales avec le Nigéria et l'amélioration du Port autonome de Cotonou. En renforçant en outre son système douanier, le Bénin pourrait tirer parti de sa position stratégique et devenir la porte d'entrée vers les pays du sahel.

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

6.1 Conclusion

6.1.1 Bien que le Bénin ait pu réaliser des progrès en matière de stabilisation macroéconomique et de gestion des finances publiques, les résultats de la mise en œuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté ont été mitigés dans l'ensemble. Le secteur productif reste toujours tributaire des performances du secteur coton et la croissance économique est demeurée insuffisante pour faire baisser le niveau de

pauvreté. Le Bénin a adopté en 2007 une nouvelle Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté.

6.1.2 Les défis identifiés lors de l'élaboration du DSPAR demeurent pertinents, en particulier la diversification de la production et le renforcement de la gouvernance, en rapport avec les questions liées à la corruption et la généralisation de la gestion axée sur les résultats à tous les ministères sectoriels. Les opérations en cours de la Banque dans le secteur agricole ainsi que les appuis budgétaires et institutionnels, qui sont de nature à contribuer au relèvement de ces défis, doivent être renforcés. Ainsi, au cours de la période 2008-2009, la Banque renforcera son action à travers un programme d'appui budgétaire et des interventions en faveur de la production bovine et laitière, de l'électrification, ainsi que l'amélioration des services sociaux de base.

6.2 Recommandation

6.2.1 Les Conseils d'administration sont invités à approuver le programme d'activités 2008-2009 du Bénin, ainsi que l'utilisation des ressources du FAD-XI pour son financement.

ANNEXE 1 - DSPAR 2005-2009 : Réalisations à mi-parcours

Résultats à long terme	Résultats attendus du DSP en 2007	Résultats obtenus en 2007
PILIER 1 : Promotion de la diversification de la production		
1.1. Créer un environnement des affaires favorable à la croissance	<p>1.1.1. Porter la croissance économique à 6%;</p> <p>1.1.2. Les entreprises d'égrenage de coton sont toutes privatisées;</p> <p>1.1.3. Le dialogue entre le Gouvernement et le secteur privé est amélioré;</p> <p>1.1.4. Un plan d'action de promotion du secteur privé est élaboré.</p>	<p>Bien que l'on ait observé une reprise de la croissance en 2006 et 2007, l'objectif de 6% n'a pu être atteint en raison de la crise énergétique qui fortement affecté les activités productives au début de l'année 2007 et des retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles, notamment dans la filière coton. Le taux de croissance en 2007 est estimé à 4.2 %</p> <p>Le Gouvernement a lancé un appel à concurrence le 27 août 2007 en vue de la cession partielle de l'outil industriel de la SONAPRA. Après dépouillement des offres, la Société Commune de Participation (SCP) a été retenue pour l'acquisition de 45% du capital de la société mixte SODECO, créée par décret n° 2007-462 du 12 octobre 2007 pour reprendre les usines d'égrenage de la SONAPRA. Cependant, le gouvernement a annulé le 2 novembre, tout le processus de privatisation, évoquant des irrégularités dans la procédure d'adjudication de l'outil industriel ainsi que dans le processus de création de la SODECO. Le gouvernement entend mener des réflexions sur une stratégie de réformes globale du secteur avec l'appui de partenaires extérieurs. La réforme est prévue pour démarrer avant juin 2008 et elle s'étalera sur trois ans.</p> <p>Un cadre de concertation entre le secteur public et le privé a été mis en place par un arrêté ministériel le 13 mai 2005. Un Organe Paritaire du Partenariat a été créé en juillet 2005 et des ressources pour son fonctionnement ont été inscrites dans le budget 2006. L'OPP a publié, en juin 2006, la Politique et les stratégies de développements du partenariat entre les secteurs publics et privés dans le domaine de la santé pour la période 2006-08.</p> <p>Divers programmes ont été mise en œuvre conformément à la Lettre de politique de développement du secteur privé adopté par le Gouvernement en septembre 2006, notamment, la mise en place février 2007 d'un Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI) placé sous l'autorité du Chef de l'Etat. Le CPI a pour mission de renforcer le dialogue entre le Gouvernement et les investisseurs, afin d'accélérer le processus d'identification et de mise en œuvre des réformes propres à améliorer l'environnement des affaires. Le Gouvernement a également initié des programmes de développement du secteur de la micro finance, de l'industrie et du commerce.</p>
1.2. Promouvoir la bonne gouvernance et renforcer les capacités institutionnelles	<p>1.2.1. Les textes réglementaires pour améliorer le système de contrôle des dépenses publiques sont adoptés ;</p> <p>1.2.2. Les Lois de règlements sont produites, examinées par la cour des comptes (chambre) et transmises au Parlement selon les délais légaux</p>	<p>Décret 2006-627 portant réorganisation des organes de contrôles. L'IGE, en charge de la coordination du contrôle interne est opérationnelle et dotée du minimum de moyens humains et matériels nécessaires pour le démarrage de ses activités. L'IGE a déjà entamé des audits qui ont abouti au limogeage le 12 novembre dernier des DG du port autonome de Cotonou et de la SOGEMA.</p> <p>Les audits de l'IGE se poursuivent et devrait porter sur notamment la Société nationale des eaux du Bénin (SONEB), la Loterie nationale du Bénin (LNB) et la Société nationale pour la promotion agricole (SONAPRA).</p> <p>Le Comité National de Régulation des marchés publics est opérationnel depuis 2005. Une nouvelle Direction a été mise en place en 2007 afin de renforcer ses activités. Cependant le nouveau code des marchés publics n'est pas encore adopté.</p> <p>La loi de règlement de l'exécution budgétaire 2001 a été déjà adoptée par l'Assemblée Nationale. Le projet de loi de règlement 2002 a été transmis à l'Assemblée Nationale en mars 2007 mais il n'a pas encore été adopté. La Chambre des comptes a déjà examiné les comptes de 2003 et transmis son rapport d'exécution (REF) au Ministre des Finances en janvier 2008 pour examen avant son adoption par le gouvernement et transmission au Parlement. Quant aux comptes de 2004, ils ont été transmis par le Trésor à la Chambre des Comptes La Chambre des comptes qui devra être transformée en Cour des compte après une modification constitutionnelle, souffre en effet d'un manque de moyens matériels et humains. Dans une phase transitoire, il est prévu son déménagement dans des locaux plus appropriés avec une augmentation de ses effectifs.</p>

1.3. Accroître la compétitivité du secteur agricole et améliorer le revenu des exploitants agricoles	1.3.1 Mettre en œuvre des plans de gestion forestière participatifs pour six forêts classées	Les plans de gestion forestière participatifs ont été réalisés dans six localités et couvrent 19 forêts classées.
	1.3. Accroître la compétitivité du secteur agricole et améliorer le revenu des exploitants agricoles	
Pilier ii : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base		
2.1. Améliorer l'accessibilité, la qualité et l'utilisation des interventions de santé contribuant aux objectifs de réduction de la mortalité infantile, maternelle et prise en charge des épidémies.	2.1.1. Le taux de couverture en infrastructures sanitaires est passé de 83% en 2001 à 90% dans les zones sanitaires pauvres sélectionnées	Augmentation sensible du taux de fréquentation des services de santé par la population générale qui est passé de 37% en 2005, à environ 44% en 2006, pour une valeur cible de 40%. Il en est de même, du taux de fréquentation des services de santé par les enfants de 0 à 5 ans qui est passé de 76% en 2005, à 79% en 2006, en ligne avec la valeur cible.
2.2. Augmenter l'accessibilité de la population à des services de santé de qualité	2.2.1. Des mécanismes de financement des services pour les pauvres ont été mis en place et évalués. 2.2.2. La couverture obstétricale passe de 34,6 à 55% dans les zones d'intervention de la Banque	Mise en place en 2005 d'un fonds des indigents dans 19 zones sanitaires du pays. En 2007, le nombre de zones couvertes est passé à 34. en 2006, le montant du fonds s'élevait à 1 milliard de FCFA et le taux de consommation dudit fonds par les indigents est passé de 6.74% en 2005 à 44.6 % en 2006. Des séances de formations et d'informations ont été réalisées en juin 2007 auprès des formations sanitaires et des populations pour améliorer davantage l'utilisation des ressources du fonds. Le taux d'accouchement assisté par du personnel médical et paramédical est estimé à 82% en 2006, au-delà de l'objectif de 77%. Le taux de consultation prénatale est également en ligne avec les prévisions de 91%.

ANNEXE 2 - DSPAR2005-2009 : Résultats attendus en 2009

Stratégie de la Banque		Résultats attendus du DSP en 2009
Promouvoir la création de la richesse	Créer un environnement favorable à la croissance	1.1.1. Porter à 7% la croissance du PIB réel;
		1.1.2. Les entreprises de services publics sont privatisées conformément au nouveau calendrier arrêté par le Gouvernement;
		1.1.3. Le coût des facteurs techniques de production a baissé de 10%;
		1.1.4. Les barrières administratives à la promotion des investissements privés sont réduites conformément aux recommandations de FIAS;
		1.1.5. Les titres fonciers sont utilisés pour mobiliser des ressources.
	Accroître la compétitivité du secteur agricole	1.3.3 Services agricoles rendus aux producteurs se sont accrus
		1.3.4 Les revenus des populations concernées ont augmenté en moyenne de 10 % dans la zone d'intervention du FAD
	Promouvoir la bonne gouvernance	1.2.1. Réduction de 50% du délai de circuit des dépenses publiques
		1.2.2. Tous les secteurs prioritaires disposent d'un budget programme adossés aux CDMT en 2009
Amélioration de l'accès aux services sociaux de base	2.1. Améliorer l'accessibilité, la qualité et l'utilisation des interventions de santé contribuant aux objectifs de réduction de la mortalité infantile, maternelle et prise en charge des épidémies.	2.1.2. Le taux de mortalité maternelle passe de 485 décès maternels pour cent mille naissances en 2001 à moins de 388 (réduction d'au moins 20 %)
		2.1.3. Le taux de mortalité infantile passe de 89 pour mille en 2001 à moins de 75 pour mille en 2009 (réduction d'au moins 15%)
	2.2. Augmenter l'accessibilité de la population à des services de santé de qualité	2.2.1. De 2002 à 2009, le taux de consultation curative augmente de 32% à 60% dans le Zou, de 30% à 50% dans la Donga
		2.2.2. Le taux de couverture en CPN augmente de 70% en 2002 à 90% en 2009 dans la Donga

ANNEXE 3 - Situation des OMD

Objectifs	Cibles	Indicateurs retenus au Bénin	Valeur courante 2004 de l'indicateur	Valeur cible OMD en 2015	Réalisation
1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim	1. Réduire de 50% la proportion de la population béninoise vivant en dessous du seuil de pauvreté en faisant passer l'indice de pauvreté à 15% d'ici 2015	1. Indice de la pauvreté monétaire	36,3%	15%	Peu probable
		2. Indice de Pauvreté Humaine	48,9%	16%	
	2. D'ici à 2015, réduire de 50% le nombre de personnes souffrant de malnutrition	3. Proportion d'enfants souffrant d'une insuffisance pondérale	30%	14,6%	Probable à condition de renforcer les actions
2. Assurer une éducation primaire pour tous	3. D'ici à 2015, assurer l'instruction primaire à tous les enfants en âge d'aller à l'école	4. Taux net de scolarisation dans le primaire	80,7%	100%	Probable si les actions engagées se poursuivent
		5. Taux d'achèvement au primaire	54%	100%	
		6. Taux d'alphabétisation	62%	100%	
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	4. Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 et, à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	7. Rapport fille-garçon dans le primaire et le secondaire	0,75	1	Peu probable
		8. Pourcentage des élus locaux par sexe (% des femmes)	3,2%	30%	
		9. Indicateur de participation de la femme	0,356	1	
4. Réduire la mortalité infantile	5. Réduire le taux de mortalité infanto-juvénile de 166,5 pour mille en 1996 à 65 pour mille en 2015	10. Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans	146,4 pour 1.000	65 pour 1.000	Peu probable
		11. Taux de mortalité infantile	65,6%	39%	
		12. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	99%	100%	
5. Améliorer la santé maternelle	6. Réduire le taux de mortalité maternelle de 498 en 1996 à 390 pour cent mille naissances vivantes en 2015	13. Taux de mortalité maternelle	474,4 pour 100.000	390 pour 100.000	Peu probable
		14. Proportion d'accouchements assistés	75%	100%	Probable si les actions se poursuivent
		15. Taux de couverture en soins prénatals	90%	100%	Probable si les actions se poursuivent
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies	7. Réduire la prévalence des IST/VIH/SIDA	16. Taux de prévalence du VIH/SIDA chez les femmes enceintes de 15 à 24 ans	2%	1,9%	Peu probable
		17. Taux d'utilisation de la contraception	10,1%	40,9%	
		18. Nombre d'enfants orphelins du SIDA	32810	Stabilisé	
	8. D'ici 2015, avoir maîtrisé le paludisme et autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	19. Taux d'incidence du paludisme	116 pour 1000	ND	Peu probable
		20. Taux de létalité due au paludisme	140 pour 1000	ND	
		21. Taux de prévalence de la tuberculose	4,5%	Stabilisé	
7. Assurer un environnement durable	9. Intégrer les principes du développement durables dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	22. Taux de fréquentation des services de santé (soins curatifs)	37%	100%	Peu probable
		23. Superficie des terres protégées (en %)	0,18%	1%	
		24. Mode d'évacuation des ordures ménagères (Taux de collecte des ordures)	10,1%	34%	
		25. PIB par unité énergétique consommée (rendement énergétique)	3,2%	ND	
	10. Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	26. Emission de dioxyde de carbone (par habitant)	300	ND	probable
		27. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable	76%	100%	
		28. Proportion de ménages ne disposant pas de latrine ou toilette	67,3%	42%	
11. Réussir d'ici 2015, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 2/3 des béninois vivant dans des taudis	29. Proportion d'unités d'habitation précaires	ND	ND		

Source : Extrait du Rapport départemental sur les OMD au Bénin, OMD-DSRP et OCS/MDEF

ANNEXE 4 - Principaux indicateurs macro-économiques et financiers 2000-2007

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007 Est.
Economie réelle (variation en pourcentage)								
PIB aux prix courants	9.6	9.1	6.8	5.7	3.1	8.5	7.1	7.4
PIB à prix constants	4.9	6.2	4.5	3.9	3.1	2.9	3.8	4.2
Déflateur du PIB	4.5	2.7	2.2	1.7	0.4	5.4	2.9	3.0
Indice des prix à la consommation (moyenne)	4.2	4.0	2.4	1.5	0.9	5.4	3.8	2.0
Indice des prix à la consommation (fin de période)	9.8	2.3	1.2	0.8	2.7	3.7	5.3	2.1
Production de coton (milliers de tonnes) 2/	363.6	336.6	400.7	337.5	333.1	190.8	285.0	306.0
Finances publiques								
Recettes	13.3	5.5	13.2	8.1	2.2	9.1	8.7	21.1
Dépenses et prêts nets	25.0	9.5	8.5	12.2	3.8	13.9	-2.0	25.1
Monnaie et crédit								
Avoirs intérieur nets 3/	10.5	-10.9	4.6	11.3	4.3	13.0	-4.3	3.9
Crédit intérieur 3/	9.4	-9.2	7.5	12.8	4.6	13.4	-2.8	2.6
Créances nettes sur l'Etat 3/	0.3	-9.1	2.3	-0.2	1.9	3.2	-7.4	-8.2
Crédit à l'économie, hors secteur public	25.5	-0.3	16.1	33.0	4.5	20.2	9.0	9.8
Masse monétaire au sens large	21.2	12.7	-3.8	-12.7	-4.9	21.8	16.3	7.6
Vitesse de circulation (PIB/M2 moyenne)	3.5	3.3	3.4	3.6	4.4	3.7	3.3	3.2
Secteur extérieur (en FCFA)								
Exportations, f.à b.	-3.0	15.3	-3.9	14.2	-0.2	-5.2	-14.3	24.6
Importations, f.à b.	8.1	8.0	13.8	3.6	7.0	-5.5	1.6	14.5
Volume des exportations -	-11.0	-2.9	10.4	11.1	-9.2	22.7	-9.1	21.6
Volume des importations	1.2	6.2	5.5	4.7	2.6	3.3	4.2	9.4
Termes de l'échange (moins = détérioration) -	2.1	16.7	-19.3	3.9	5.4	-15.9	-3.1	-2.1
Taux de change effectif nominal (moins = dépréciation) -	-6.1	1.3	6.4	4.8	3.2	-0.5	-0.3	...
Taux de change effectif réel (moins = dépréciation)	-4.2	3.2	5.5	4.1	2.6	2.2	0.2	...
(En pourcentage du PIB, sauf indications contraires)								
Investissement brut								
Investissement public	7.3	7.4	6.2	7.0	6.9	6.2	4.6	8.4
Investissement privé	12.2	12.9	11.1	12.8	12.8	13.4	13.6	13.7
Epargne intérieure brute								
Epargne publique	5.1	5.3	6.2	6.4	4.6	3.3	2.2	5.9
Epargne privée	2.0	3.0	-2.3	0.5	1.4	6.2	4.9	4.7
Epargne nationale brute								
						12.9	11.7	16.4
Finances publiques								
Recettes	15.8	15.3	16.3	16.6	16.5	16.5	16.8	19.0
Dépenses et prêts nets	19.2	19.3	19.6	20.8	20.9	21.1	19.3	22.6
Solde primaire 4/ -	-2.5	-3.1	-2.5	-3.6	-4.1	-4.3	-2.3	-3.3
Solde primaire (définition étroite) 5/	2.7	1.3	1.0	-0.1	-0.3	-1.4	0.4	1.0
Déficit budg. global (base ordonnancements, dons excl.) -	-3.4	-3.9	-3.3	-4.2	-4.4	-4.6	-2.5	-3.7
Déficit budg. global (base caisse, dons exclus) -	-5.2	-3.9	-4.4	-3.9	-5.1	-3.6	-2.2	-5.2
Service de la dette (après allègement), % des recettes	14.4	9.2	8.0	5.4	5.8	7.0	3.6	3.8
Secteur extérieur								
Balance commerciale -						-9.6	-10.2	-10.9
Solde extérieur courant (dons exclus) -		-7.5	-8.1	-9.4	-9.6	-7.1	-7.1	-6.7
Solde extérieur courant (dons inclus) -	-7.7	-6.4	-7.9	-9.2	-8.9	-6.7	-6.4	-5.7
Balance des paiements globale 4.7 4.7 -	3.1	5.1	-3.6	-5.6	-2.5	3.0	4.7	1.1
Ratio service de la dette/exportations 1/	15.7	9.9	12.8	6.6	6.0	6.5	5.6	6.0
Ratio VAN de la dette/exportations	203.9	231.8	244.2	157.7	154.0	81.6	88.5	80.8
Ratio dette/PIB (après PPTE et avant IADM)	55.8	55.5	47.7	35.3	33.4	36.9	36.1	34.1
Dette/PIB (après IADM)						36.9	10.5	13.6
Réserves brutes (en mois d'importations)	8.6	10.8	8.8	7.9	5.9	11.3	14.7	13.7
PIB nominal (en milliards de FCFA)								
	1679.7	1832.2	1956.7	2067.9	2131.5	2319.7	2485.3	2664.0
Population (en milieu d'année, en millions)								
	6.3	6.5	6.8	7.0	7.2	7.4	7.6	7.9

Sources : autorités béninoises; estimations et projections du FMI

ANNEXE 5 - Indicateurs de performance du portefeuille du Groupe de la Banque

BENIN : REVUE DE PORTEFEUILLE -PERFORMANCE GLOBALE																			
	PGIPAP	PADMOG	PBF2	PAGEFOOM	PADRO	NERICA	PADPA	PAMF	DJOUGOU NDALI	KETOU ILARA	ELECT RURALE II	AEPA	EDUC IV	PDRH	SANTE III	VIH/SIDA	PASRP II		
A- Exécution du projet																			1,82
1. Respect des contions préalables à l'entrée en vigueur	2	2	2	2	1	1	2	2	2		2	1	1	3	2,5	2,5	2		1,88
2. Respect des conditions générales	2	1	1,5	2	2	2	2	2	2		1	1	2	2,5	2	3	2		1,88
3. Respect des autres conditions	2	2	1	2	2	2	2	2	1,5		1		3	2	3	2			1,72
B- Performance des acquisitions																			1,90
1. Acquisition de service de consultants	1	2	2	2	2	2	2	2	1		2	2	2,5	3	2	2	2,5		2,00
2. Passation de marchés de biens et travaux	2	1,5	2	2	1,5	1	2	2	1		2	2	2,5	1,5	2		2		1,80
C- Performance financière																			1,92
1. Disponibilité des ressources en devises	2	2	2	2	2	2	2	2	2		2	2	3	3	3	3	2		2,25
2. Disponibilité des ressources en monnaie locales	2	1,5	2	2	2	1	1	1	2		1	1	2	1,5	3	1,5	2,5		1,69
3. Flux des décaissements	1	1	1,5	2	2	2	1	2	1		3	1	2,5	2,5	2	2	2		1,78
4. Gestion/ Recouvrement des coûts		2	2		2		2	2	1		3								2,00
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)							2	1							2	1,5	3		1,90
D- Activités et réalisations																			1,90
1. Respect du calendrier d'exécution	1	1	1	3	1	1	1	2	1		2	1	1	1,5	1,5	1	1,5		1,34
2. Performance des consultants ou des assistants techniques		2	2		2	2	2	2	2		2			3		2			2,33
3. Performance des entreprises	1,5				1,5			1			3					2			1,80
4. Performance de la Direction du projet	2	2	2	2	2	2	2	2	1,5		2	2	1,5	3	3	2	3		2,13
E- Impacts sur le développement																			1,57
1. Probabilité d'atteindre les objectifs du projet	3	3	3	3	3	3	3	3	1		2	2	3	3	3	3	3		2,25
2. Probabilité d'obtenir des avantages qui dureront au-delà de la phase d'investissement du projet	3	3	3	3	3	3	3	3	3		2	2	3	3	3	3	3		2,38
3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles	3	3	3	3	3	3	3	3	2		2,5	2	3	3	3	3	3		2,34
4. Taux de rentabilité actuel																			
F- Evaluation globale du PROJET																			
1. Actuelle	1,93	1,94	2,01	2,3	2,01	1,9	2,05	2,07	1,57		2,00	1,57	2,25	2,52	2,45	2,60	2,38		2,00
2. Tendence future																			

3 = Très satisfaisant, aucun problème ; 2 = Satisfaisant ; quelques problèmes, la Banque doit suivre ; 1 = Peu satisfaisant : des problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action

0 = Très peu satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise

ANNEXE 6 - Situation du portefeuille au 10 janvier 2008

Project	Informations financières en UC				Durée		Notation						Statut
	FIN	Engag. nets	Montant décais.	%	Nombre de prorogations	Age (an)	Conformité aux conditions	Acquisition de biens et services	Performances financières	Activités et travaux	Impact sur le dévmt	Note globale	
PROJET DE BOIS DE FEU - PHASE II (PBF II)	ADF	10000000	1962997	20	0	6	1,5	2	1,9	1,7	3	2,0	NPP
PROJ. D'AMENAG. MASSIFS FORESTIERS	ADF	10540000	10307055	98	2	8	2	2	1,6	1,8	3	2,1	NPP
Appui Gest. Forêts Communales (PAGEFCOM)	ADF	19240000	704180	4	0	3	2	2	2	2,5	3	2,3	NPP
Appui Gest. Forêts Communales (PAGEFCOM)		15760000	513027	3	0	3	2	2	2	2,5	3	2,3	NPP
PROGRAMME APPUI PECHE ARTISANALE	ADF	7310000	1278781	17	0	6	2	2	2	1,7	3	2,1	PPP
PROJET D'AP. AU DEV. RURAL DE	ADF	11680000	5413398	46	1	8	1,7	1,8	2	1,6	3	2,0	PPP
APPUI AU DEV. RUR. MONO & COUFFO	ADF	9130000	937920	10	7	0	1,7	1,8	1,6	1,7	3	2,0	PPP
NERICA DISSEMINATION PROJECT- BENIN	ADF	1450000	205679	14	0	4	1,7	1,5	1,7	1,7	3	1,9	NPP
Invasive Aquatic Weeds – Benin	ADF	1240000	48149	4	0	3	2	1,5	1,8	1,5	3	2,0	PPP
TOTAL AGRICULTURE		86350000	21371186	25%		4,6	1,8	1,8	1,8	1,9	3,0	2,1	
		43%	38%										
REAMENAGEMENT ROUTE DJOUGOU-NDALI	ADF	11110000	1821466	16	1	5	1,7	1,8	1,5	1,5	2,3	1,8	PPP
REAMENAGEMENT ROUTE DJOUGOU-NDALI	NTF	4000000	854194	21	1	5	1,7	1,8	1,5	1,5	2,3	1,8	PPP
PROJ. DE REHA. RTE POBE-KETOU-ILLARA	ADF	7800000	2899977	37	0	3	1,3	1,5	1,5	1,6	2,7	1,7	PPP
TOTAL TRANSPORTS		22910000	5575636,7	24%		4,3	1,6	1,7	1,5	1,5	2,4	1,7	
		12%	10%										
PROGRAMME AEPA EN MILIEU RURAL	ADF	10740000	135022	1	0	3	1	2	1,5	1,5	2	1,6	PPP
Deuxième projet d'électrification rurale	ADF	12320000	8058181	65	0	4	1,5	2	2,3	2,3	2,3	2,1	NPP
TOTAL EQUIPEMENTS COLLECTECTIFS		23060000	8193203	36%		3,5	1,25	2	1,9	1,9	2,15	1,8	
		12%	15%										
PROJET DE RENF. DU SYSTEME EDUCAT	ADF	12000000	388444	3	0	5	2	1,5	2	1	2,7	1,8	PPP
DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE SANTE	ADF	22000000	579269	3	0	3	2,3	2	1,8	1,8	2,3	2,0	PPP
PROJET D'AP. LA LUTTE CONTRE VIH/SIDA	ADF	2700000	401434	15	0	4	2	1,5	1,8	1,9	3	2,0	PPP
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCE	ADF	10000000	2704245	27	3	8	1,7	2,3	2,1	2,1	2,3	2,1	PPP
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCE		2000000	1601603	80			1,7	2,3	2,1	2,1	2,3	2,1	PPP
TOTAL SECTEUR SOCIAL		48700000	5674995,3	12%		4	1,94	1,92	1,96	1,78	2,52	2,0	
		25%	10%										
APPUI AUX INSTITUTIONS DE CONTROLE	ADF	2500000	151768	6	0	3	1,8	1,8	2,1	1,8	2,3	2,0	NPP
PROGRAMME D'APPUI A LA STRATEGIE DE REDU	ADF	9860000	9750330	99	0	2	2	2,3	2,3	2	2,3	2,2	NPP
PROGRAMME D'APPUI A LA STRATEGIE DE REDU		5140000	5123713	100	0	2	2	2,3	2,3	2	2,3	2,2	NPP
TOTAL MULTI-SECTEUR		17500000	15025811	86%		2,3	1,9	2,1	2,2	1,9	2,3	2,1	
TOTAL GENERAL		198520000	55840832	28%		3,7	1,7	1,9	1,9	1,8	2,5	1,96	